



Les expressions démonstratives dans la presse et l’oral conversationnel : quand le genre textuel révèle l’usage des indexicaux

Laurie BUSCAIL, Université de Perpignan Via Domitia et Centre de Recherches sur les Sociétés et Environnements en Méditerranées (CRESEM), France

Résumé

Cet article est centré sur une étude empirique du fonctionnement discursif des syntagmes nominaux démonstratifs (SND) français, exposant à la fois les motivations de cette recherche, la méthode suivie pour les analyses et les résultats obtenus. Basée sur l’observation de corpus écrits et oraux, cette étude met au jour les spécificités d’emploi des SND dans chacun de ces corpus, spécificités directement en lien avec le genre textuel à l’œuvre. Cette étude permet également de soulever plusieurs observations – comme, par exemple, un parallèle intéressant entre certains phénomènes discursifs observés avec le SND français et le SND anglais – et certaines pistes de recherches futures potentielles.

Mots-clés : syntagmes nominaux démonstratifs - linguistique de corpus - deixis - anaphore - genre textuel

Abstract

The aim of this paper is to present an empirical study of French demonstrative noun phrases (DNP), showing the motivation behind this study, the followed method for the analyses and the obtained results. Based on the observation of both written and spoken corpora, the present study reveals the discursive specificities of DNP, which

are directly linked to the textual genre at stake. Furthermore, this study raises some interesting remarks – as, for instance, a possible resemblance between the functioning of French and English DNP – and food for thought for future research.

Keywords: demonstrative noun phrases - corpus-driven analysis - deixis - anaphora - textual genre

Introduction

Le présent papier porte sur les syntagmes nominaux démonstratifs (désormais SND), dans une perspective comparative, entre l’écrit journalistique et l’oral conversationnel. Il s’agit d’une étude préliminaire, dans le sens où les résultats obtenus débouchent de l’observation d’un sous-corpus, avec pour perspective future l’élargissement du corpus examiné et l’analyse fine des manifestations linguistiques observées.

Dans un premier temps, nous ferons un bref rappel des caractéristiques des démonstratifs ; dans un deuxième temps, nous présenterons le cadre théorique utilisé pour l’analyse effectuée, avant de nous tourner, dans un troisième temps, vers les données observées et la méthode employée ; dans un quatrième temps, nous proposerons une analyse des SND relevés dans un corpus de presse écrite, d’une part, et de conversations authentiques, d’autre part ; enfin, nous conclurons cette étude et offrirons quelques perspectives de recherche.

1. Les démonstratifs

En français, les démonstratifs peuvent être déterminants ou pronoms. Au niveau discursif, les démonstratifs peuvent être en emploi déictique ou anaphorique, comme dans les exemples forgés suivants :

- (1) [A pointe du doigt l’objet de la monstration] A : *Peux-tu me donner **ce livre** s’il-te-plaît ?* (emploi déictique)
- (2) *Un livre était posé sur la table. **Ce livre** était vieux et poussiéreux.* (emploi anaphorique)

L’anaphore et la deixis ont des définitions très différentes, voire contradictoires, selon les écrits ; en effet, une conception traditionnelle de l’anaphore la définit

comme étant un rapport de dépendance entre deux unités linguistiques, la première – appelée ‘antécédent’, ‘interprétant’ (Ducrot et Todorov, 1979 : 358), ‘référent’ (Dubois, 1965), ou encore ‘source sémantique’ (Tesnière, 1959 [1988] : 87) – étant nécessaire à l’interprétation de la seconde – l’‘anaphorique’. Selon cette conception, la deixis et l’anaphore seraient en opposition, la deixis – également connue sous le nom d’‘exophore’ – référant à l’extralinguistique, l’anaphore – parfois nommée ‘endophore’ – étant une manifestation textuelle. Il existe cependant une approche différente de la deixis et de l’anaphore, avancée dans les travaux de Lyons en particulier (1977), où l’anaphorique ne reprend pas un antécédent textuel, mais réfère à l’entité discursive générée par cet antécédent textuel. Ainsi, la deixis et l’anaphore réfèrent toutes deux à des objets du discours, mais la distinction entre univers extralinguistique et texte disparaît : l’anaphore, contrairement à la deixis, présuppose l’existence d’une entité discursive au sein de l’univers du discours. L’anaphore serait donc un procédé dérivé de la deixis, celle-ci étant première, tant au niveau du développement historique de quelque langue donnée, qu’à celui de l’acquisition du langage. Pour pallier ce problème et donner une définition très générale – et provisoire – de ces notions, nous dirons que la deixis implique une volonté de monstration alors que l’anaphore s’accompagne d’un phénomène de reprise.

Les démonstratifs sont souvent comparés avec le défini, afin de faire ressortir leurs spécificités ; cf. entre autres, Reichler-Béguelin (1995 : 54), avec l’exemple suivant :

- (3) *Mais voilà qu’un beau matin, une vendeuse les sortit de leur boîte pour les essayer à une dame. **La dame/l’aimable cliente/cette dame/cette bourgeoise mal attifée/elle** les mit, fit quelques pas avec.*

De ces études contrastives découle une très large palette d’emplois discursifs du démonstratif, citant, par exemple, la rupture, le contraste, la polyphonie, le discours indirect libre, la reclassification, l’empathie, le point de vue, la subjectivité, la référence personnelle, la relation avec le destinataire, la fonction conative, l’apport de nouveau, la pensée indexicale (Kleiber, 2006). Un tel foisonnement est difficile à expliquer de manière homogène, par une théorie globale du fonctionnement

référentiel des expressions démonstratives ; de plus, sachant que ces études se basent principalement sur des corpus écrits, la question du fonctionnement des SND à l'oral nous est naturellement venue à l'esprit. Pour ces deux raisons, nous avons choisi d'étudier des occurrences de SND à l'oral, à partir de corpus issus du programme PFC (Phonologie du Français Contemporain : usages, variétés, structures)¹, et de les comparer avec celles issues d'un corpus écrit.

2. Cadre théorique

Le cadre théorique employé s'inscrit dans la lignée des travaux de Lyons et d'autres linguistes, qui considèrent la deixis et l'anaphore comme deux pôles extrêmes d'un continuum de procédures référentielles. A noter qu'une différence cruciale est faite entre le système langagier, d'une part, et l'usage de ce système, d'autre part. De plus, nous faisons une triple distinction entre sens, dénotation et référence (cf. Lyons, 1977) : **le sens** est compris comme étant les caractéristiques définitoires et différentielles qui permettent de distinguer chaque élément du lexique ; **la dénotation** est l'image mentale provoquée par un ou plusieurs éléments langagiers, image mentale appartenant à notre bibliothèque cognitive, propre à chaque individu, tout en ayant des similitudes entre les individus appartenant à une même communauté socio-linguistique ; enfin, **la référence** est l'objet-de-discours correspondant à un ou plusieurs items langagiers, une fois que ces derniers sont activés dans un contexte particulier.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la deixis et l'anaphore souffrent d'un manque de définition homogène. Dans Buscaïl (2013), nous avons entrepris de définir ces notions de la manière suivante : les éléments langagiers indexicaux (qui regroupent les éléments potentiellement déictiques et/ou anaphorique) sont des indices de construction référentielle, du locuteur vers l'allocutaire (de l'énonciateur vers le lecteur, si nous sommes dans de l'écrit). Entre l'élément indexical et le référent se trouve la mémoire des interactants à l'acte langagier. Selon l'emploi de

¹ <https://www.projet-pfc.net/> ; Durand, J., B. Laks et C. Lyche (2009). "Le projet PFC : une source de données primaires structurées". In J. Durand, B. Laks et C. Lyche (eds.) (2009). *Phonologie, variation et accents du français*. Paris : Hermès. Pp. 19-61.

ces indexicaux, déictique ou anaphorique, l'indice de construction référentielle sera différent. Dans un cas de deixis, le locuteur indique à l'allocataire qu'il doit construire un référent nouveau (en d'autres termes, absent de sa mémoire) ; pour cela, l'élément indexical envoie un double signal référentiel, le premier allant vers la mémoire de l'allocataire (où se trouve un emplacement vide), le deuxième allant vers le repère énonciatif, afin que le référent soit construit :

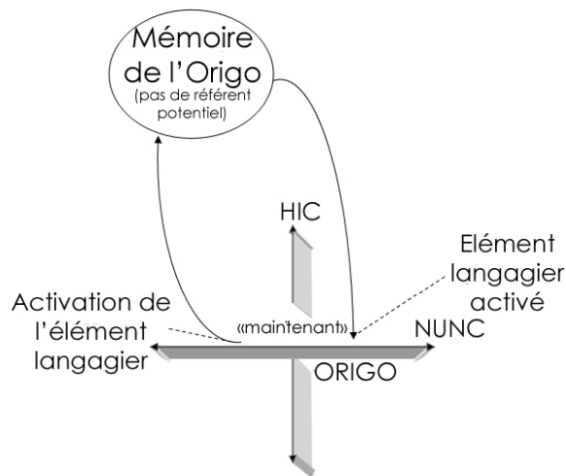


Figure 1 : Schéma de la deixis (Buscail, 2013, version remaniée 2018)

Dans un cas d'anaphore, un seul signal référentiel est envoyé, vers la mémoire de l'allocataire, où le référent est déjà présent et en haut focus d'attention :

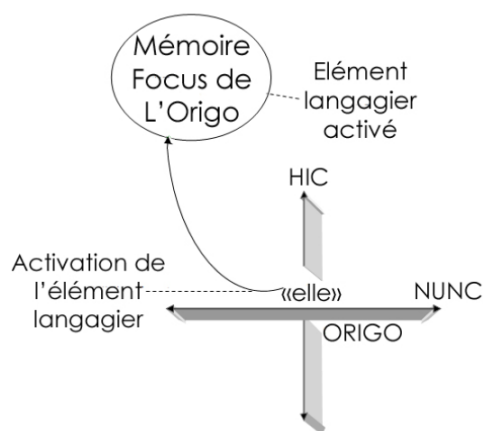


Figure 2 : Schéma de l'anaphore (Buscail, 2013, version remaniée 2018)

Les démonstratifs étant des éléments déictiques par essence, leur mode de référence caractéristique est double. Ce mode de fonctionnement permet d'expliquer les différents emplois discursifs des démonstratifs, comme nous le verrons dans les analyses à venir (chapitre 5).

3. Données et méthode

Il s'agit d'une étude entièrement empirique : nous avons observé les données afin de voir ce qui en ressortait. Nous avons commencé par le sous-corpus PRESSE, composé d'articles du journal Libération, datant des années 2000 - 2001, puis nous avons poursuivi avec le sous-corpus ORAL, formé de conversations authentiques issues de six points d'enquêtes PFC : Aix, Domfront, Lyon, Marseille, Paris et Roanne. Le corpus PRESSE et le corpus ORAL pour notre étude comprennent chacun environ 200 000 mots (tous deux étant des sous-corpus d'ensembles plus larges comprenant environ 1 000 000 de mots chacun). Voici un tableau présentant le nombre d'occurrences relevées :

	DET:dem+NOM	DET:dem+NOM+ADJ	DET:dem+ADJ+NOM
Presse	1540	165	105
PFC	430	8	12
Aix	83	4	0
Domfront	158	0	3
Lyon	31	0	0
Marseille	46	3	2
Paris	59	1	5
Roanne	53	0	2

Tableau 1 : Nombre d'occurrences relevées pour chaque corpus

« DET:dem+NOM » signifie que nous avons cherché des séquences de déterminant démonstratif suivi d'un nom commun ; « DET:dem+NOM+ADJ » signifie que nous avons cherché des séquences de déterminant démonstratif suivi d'un nom commun suivi d'un adjectif ; « DET:dem+ADJ+NOM » signifie que nous avons cherché des séquences de déterminant démonstratif suivi d'un adjectif suivi d'un nom commun.

Nous notons d'emblée que le nombre d'occurrences relevées dans le corpus PRESSE est bien plus élevé que dans le corpus ORAL (quatre fois plus, en moyenne).

De manière inductive, nous avons – pour l'instant – analysé les 100 premières occurrences de chaque corpus, afin de déterminer le type d'emploi discursif du SND en question ; diverses catégories ont émergé, que nous avons nommées de la manière suivante (pour le corpus PRESSE, dans un premier temps) : Particulier/général, Temporalité, Nominalisation/Topicalisation, Deixis anaphorique, Recatégorisation. A présent, nous allons expliquer et exemplifier chacune de ces catégories.

4. Analyse des SND

a. Corpus PRESSE

i. Particulier/général

(4) [...] *Le personnel de l'administration pénitentiaire et les soignants doivent s'adapter. Avec une hantise : parer aux suicides, dont le nombre ne cesse d'augmenter. Ces suicides, quand ils sont liés à l'existence d'une pathologie mentale, viennent souligner les difficultés de l'administration pénitentiaire et de son système de soins, comme le montre notre enquête à Lyon.*

Plusieurs choses à noter ici : tout d'abord, au SND en gras correspond un antécédent textuel souligné – ce choix typographique est valable pour tous les exemples à venir dans la suite de cet article. Dans cet exemple, « les suicides en question » (réfèrent d'abord évoqué par l'antécédent textuel souligné, puis repris par le SND) devient topique discursif ; en d'autres termes, la suite du texte est à propos des « suicides en milieu pénitentiaire ». Nous dirons que le SND sert ici d'embrayeur (cf. Kleiber, 1986). De plus, nous notons une différence référentielle entre l'emploi d'un SND et celui d'un simple défini ; transformons l'exemple (4) :

(5) [...] *Le personnel de l'administration pénitentiaire et les soignants doivent s'adapter. Avec une hantise : parer aux suicides, dont le nombre ne cesse d'augmenter. **Les suicides**, quand ils sont liés à l'existence d'une pathologie mentale, viennent souligner les difficultés de l'administration pénitentiaire et de son système de soins, comme le montre notre enquête à Lyon.*

L'emploi d'un défini ici renverrait aux « suicides », en général. Le démonstratif permet donc d'effectuer une sélection référentielle, par sa valeur déictique, i.e. de monstration, de pointage.

ii. Temporalité

- (6) *L'année dernière, 6 détenus se sont donné la mort dans la prison Saint-Joseph de Lyon : un prévenu et 5 condamnés. Moins qu'en 1999 (8 décès), mais, **cette fois**, 4 des 6 suicides se sont produits au service médico-psychiatrique.*

Ici, le SND *cette fois* sert d'ancrage temporel ; grâce à la valeur déictique du démonstratif et au retour référentiel opéré sur le repère énonciatif, le SND permet d'ancrer l'énoncé dans la situation d'énonciation.

iii. Nominalisation/Topicalisation

- (7) *Enfin, il est de plus en plus reproché aux experts psychiatriques de n'admettre l'irresponsabilité d'un acte commis que dans des cas limités. Ces reproches sont-ils fondés ?*

Ici, au SND *ces reproches* correspond un antécédent phrastique, souligné. Comme dans l'exemple (4), le SND sert d'embrayeur : « les reproches en question » devient topique discursif. Cependant, nous témoignons ici d'une nominalisation : le référent premièrement évoqué par l'antécédent phrastique est repris par un groupe nominal. A noter que le nom du SND résulte de la substantivation du verbe de l'antécédent phrastique (*est reproché* → *reproches*). Que se passerait-il avec un défini en lieu et place du SND ?

- (8) *Enfin, il est de plus en plus reproché aux experts psychiatriques de n'admettre l'irresponsabilité d'un acte commis que dans des cas limités. # **Les reproches** sont-ils fondés ?*

La lecture de l'exemple (8) susciterait la question suivante : de quels reproches parlons-nous ? En effet, nous manquerions d'information pour identifier le référent voulu. L'emploi d'un défini serait possible, mais à la condition de l'augmenter, par exemple par l'ajout d'un complément du nom ou d'une proposition relative. En d'autres termes, le référent évoqué par l'antécédent phrastique ne jouit pas d'un focus d'attention assez haut pour être déjà repris par *les reproches*. En revanche, l'emploi d'un démonstratif permet de placer le référent évoqué par l'antécédent

phrastique en haut focus d'attention, de par son rôle d'embrayeur, rôle rendu possible par le pouvoir déictique du démonstratif.

Tournons-nous à présent vers l'exemple suivant :

- (9) *Décrédibilisé par ses méthodes de gouvernement, Koutchma est affaibli, alors que le pays reste enlisé dans une interminable transition. Kiev a certes aboli la peine de mort et fermé Tchernobyl pour plaire à l'Occident, mais le Président a imposé une réforme constitutionnelle élargissant ses pouvoirs au détriment de ceux du Parlement. **Ce geste**, tout comme les restrictions de la liberté de la presse, a rapproché son image de celle du voisin biélorusse, Alexandre Loukachenko, champion de l'antidémocratie.*

Tout comme l'exemple (7), l'exemple (9) illustre un phénomène de nominalisation/topicalisation, à la différence que le nom du SND (*geste*) ne résulte pas de la substantivation du verbe de l'antécédent phrastique ; en allant plus loin, aucun dérivatif du nom *geste* n'apparaît dans l'antécédent textuel. Nous avons affaire ici à un cas d'anaphore résomptive (Schneidecker, 2006), phénomène encore appelé deixis de discours par Cornish (1999, entre autres) : un terme englobant est utilisé pour nominaliser l'antécédent phrastique. Il est intéressant de noter que l'emploi d'un défini ici paraît nettement plus maladroit que dans l'exemple (8) :

- (10) *Décrédibilisé par ses méthodes de gouvernement, Koutchma est affaibli, alors que le pays reste enlisé dans une interminable transition. Kiev a certes aboli la peine de mort et fermé Tchernobyl pour plaire à l'Occident, mais le Président a imposé une réforme constitutionnelle élargissant ses pouvoirs au détriment de ceux du Parlement. # **Le geste**, tout comme les restrictions de la liberté de la presse, a rapproché son image de celle du voisin biélorusse, Alexandre Loukachenko, champion de l'antidémocratie.*

En effet, le nom *geste* n'ayant nullement été mentionné, sous quelque forme que ce soit, dans l'antécédent phrastique, il est difficile d'établir un lien entre le SN *le geste* et l'antécédent textuel. En revanche, l'emploi d'un démonstratif permet de placer le référent premièrement évoqué par l'antécédent phrastique dans la classe des « gestes ». En d'autres termes, le démonstratif entraîne ici une catégorisation.

iv. Deixis am phantasma

- (11) *Pour affronter le froid, il faut respecter des règles de sécurité : être correctement habillé et, surtout, ne pas rester plus d'une heure dehors. Les pieds de la vieille femme sont emmitouflés dans des chaussettes en laine de chèvre et engoncés dans des valienki, ces **bottes de feutre rigide conçues pour parer au froid intense**.*

Ici, le SND souligné apporte des informations qui complètent le référent premièrement évoqué par l'antécédent textuel souligné ; en quelque sorte, le SND donne une définition des « valienki ». Cette fonction pourrait être remplie par un syntagme nominal indéfini :

- (12) *Pour affronter le froid, il faut respecter des règles de sécurité : être correctement habillé et, surtout, ne pas rester plus d'une heure dehors. Les pieds de la vieille femme sont emmitouflés dans des chaussettes en laine de chèvre et engoncés dans des valienki, **des bottes de feutre rigide conçues pour parer au froid intense**.*

Une différence apparaît cependant : l'usage d'un démonstratif donne l'impression au lecteur de devoir s'accommoder de cette définition, comme s'il la connaissait déjà. L'emploi d'un démonstratif induit donc une présupposition de connaissances de la part du lecteur, connaissances qui deviennent alors immédiatement partagées entre l'énonciateur et le lecteur. Le lecteur est inclus dans la sphère référentielle du SND. Ce phénomène est connu sous le nom de deixis am phantasma (Bühler 1934[2009]) ou encore de deixis mémorielle (Kleiber, 2007) ou de deixis emphatique (Levinson, 2004).

Voici une autre illustration intéressante de ce type d'emploi du démonstratif :

- (13) *Dans les 18 cabines en Algéco de 25 lits, comme dans les tentes, 35 ou 40 étrangers s'entassent par affinités régionales. Les Afghans qui ont fui les talibans (« ils veulent qu'on vive comme il y a 500 ans », raconte **ce doyen** dont la famille est dispersée dans onze pays). Les Irakiens qui ont fui Saddam (« ce pays est foutu : ni eau, ni électricité, ni liberté, ni travail », commente **cet ex-étudiant**). Les Kurdes qui ont fui les persécutions (« d'où je viens, ce n'est pas bon d'être kurde »).*

Ce doyen et cet ex-étudiant sont également des manifestations de deixis am phantasma ; à la différence de l'exemple (12), cependant, nul antécédent textuel n'est présent. Ici, la deixis am phantasma est utile à insérer un nouveau référent dans le discours, auquel le lecteur doit s'accomoder immédiatement, comme si le référent en question faisait partie de ses connaissances.

v. Recatégorisation

- (14) *La nuit tombée, leur repas englouti, plus de 200 étrangers quittent le camp, par petits groupes. Sur la départementale qui mène à Calais, des grappes d'hommes marchent contre le vent, emmitouflés dans des écharpes sombres. Avant de partir, ils ont pris soin de noircir les bandes lumineuses de leurs baskets. Ils parcourent les 8 kilomètres entre Sangatte et Calais, où ils ont rendez-vous avec leur passeur qui leur indiquera un camion où se cacher. Chaque nuit, ce silencieux défilé se rejoue.*

Ici, le SND *ce silencieux défilé* renvoie au référent premièrement évoqué par un antécédent phrastique, souligné ; nous sommes donc dans un cas de nominalisation, comme dans les exemples (7) et (9). Cependant, ici, le nom du SND n'est ni évoqué dans l'antécédent textuel, ni englobant, d'autant plus que le nom *défilé* est accompagné d'un adjectif (*silencieux*) ; la séquence *silencieux défilé* apporte de l'information, qui plus est subjective. Ce type de SND est appelé SN prédicatif par Schnedecker (2006), dans le sens où l'ajout d'information passe par le SN lui-même ; nous dirons qu'il y a recatégorisation du référent. Notons qu'un défini ne serait pas adéquat ici :

- (15) *La nuit tombée, leur repas englouti, plus de 200 étrangers quittent le camp, par petits groupes. Sur la départementale qui mène à Calais, des grappes d'hommes marchent contre le vent, emmitouflés dans des écharpes sombres. Avant de partir, ils ont pris soin de noircir les bandes lumineuses de leurs baskets. Ils parcourent les 8 kilomètres entre Sangatte et Calais, où ils ont rendez-vous avec leur passeur qui leur indiquera un camion où se cacher. Chaque nuit, # le silencieux défilé se rejoue.*

Le défini ne permet pas la métaphore. En effet, pour recatégoriser un référent, un démonstratif est nécessaire ; c'est le double mouvement référentiel opéré par le

démonstratif qui permet d'assigner au référent premièrement évoqué les propriétés associées au nom (et à l'adjectif, si présent) du SND.

Voici un autre exemple illustrant ce phénomène :

- (16) *Plutôt que de se faire débouter, les étrangers tentent leur chance ailleurs. Outre-Manche. « Car ils appartiennent à la sphère culturelle britannique et parlent l'anglais », affirme le procureur. La communautarisation de la société britannique, l'octroi par l'Etat d'une aide aux demandeurs d'asile et surtout l'absence de tout contrôle d'identité expliquent aussi **ce tropisme**. Sans oublier la propagande des passeurs. **Ces tour-opérateurs souterrains** vantent sans arrêt les mérites de l'Angleterre.*

Ce tropisme est en lien avec *les étrangers tentent leur chance ailleurs, Outre-Manche*, tandis que *ces tour-opérateurs souterrains* est en lien avec *des passeurs*. Ici encore, peut-être de manière plus ostensible encore que dans l'exemple (14), les SND manifestent une recatégorisation du référent premièrement évoqué.

vi. Bilan du corpus PRESSE

Pour rappel, les catégories de manifestations discursives du SND relevées dans le corpus PRESSE sont : Particulier/général, Temporalité, Nominalisation/Topicalisation, Deixis am phantasma et Recatégorisation. L'observation de ce corpus a montré que les catégories le plus fréquemment constatées sont Nominalisation/Topicalisation, Deixis am phantasma et Recatégorisation. Nous remarquons alors que les deux dernières catégories de cette liste reflètent les caractéristiques du style journalistique, qui se doit d'accrocher le lecteur et lui fournir un maximum d'information en – relativement – peu de lignes. La deixis am phantasma permet d'impliquer le lecteur, car ce dernier est alors inclus dans la sphère référentielle du SND ; le recatégorisation permet d'apporter de l'information nouvelle par le SND lui-même, créant alors des métaphores qui réduisent la masse textuelle nécessaire.

b. Corpus ORAL

Nous retrouvons peu ou prou les mêmes emplois du SND que dans le corpus PRESSE, mais dans des proportionnalités différentes. Voici ce que nous relevons.

i. Mise en focus (chaîne topicale)

- (17) [AG (Aix, guidée)]² *c'était un quartier à l'époque qui était quand même pas très habité encore, où il y avait encore beaucoup de, de propriétés avec des grands terrains, et puis petit à petit **toutes ces propriétés** se sont, se sont vendues.*

Ici, le SND *toutes ces propriétés* reprend le référent premièrement évoqué par *beaucoup de propriétés* afin de le mettre en haut focus d'attention. Le SND a un rôle d'embrayeur. Nous sommes ici face à un cas de topicalisation (cf. corpus PRESSE exemples (7) et (9)), et, plus généralement, à l'amorce d'un schéma de chaîne topicale classique, qui stipule qu'un référent sera premièrement introduit au moyen d'un défini, puis repris par un démonstratif, afin d'être continué par un défini ou un pronom de troisième personne, comme illustré dans l'exemple forgé suivant :

- (18) *Il était une fois **un homme** qui vivait avec ses trois fils. **Cet homme** était bon et aimé de tous. **Il** sacrifiait sa vie pour que ses enfants ne manquent de rien.*

ii. Temporalité

- (19) [AC (Aix, libre)] *E : Vous êtes venue **ce matin** parce que v / vous allez où **cet après-midi** en balade ? AC : Euh **cet après-midi** euh, Pierre euh, il lui reste quelques esches, et il veut aller vers la presqu'île de Cassis.*

Ce matin et *cet après-midi* servent d'ancrage temporel, tout comme l'exemple (6) du corpus PRESSE.

iii. Remise en focus

- (20) [LG (Aix, guidée)] *Bon maintenant, j'ai une très bonne amie que j'ai rencontrée l'année dernière qui elle par contre est catholique je veux dire limite intégriste [...] <E : Et tu es copine avec elle ?> et bien oui, ça étonne beaucoup de gens, oui. Mais justement ça fait des débats assez, euh, mouvementés euh, quand on s'y met mais bon c'est pas grave tant pis [...] <E : Tu es pour l'avortement toi ?> Oui, oui, oui. E : Et donc tu serais prête à aider dans en tant qu'infirmière à...*

² AG sont les initiales du locuteur ; Aix désigne le point d'enquête ; *guidée* signifie que la conversation a eu lieu entre le locuteur considéré et le linguiste-enquêteur. Il existe également des conversations *libres*, où le locuteur et un de ses proches ont discuté, sans intervention ni présence du linguiste-enquêteur.

LG : *Oui, bien oui, c'est un problème qui, qui se pose, enfin pour cette fille justement puisque pour euh, on a le droit nous en tant qu'infirmier de refuser.*

Cette fille manifeste ici une remise en focus. En effet, le référent évoqué par *cette fille* a déjà été mentionné dans le texte (*une très bonne amie*) et jouissait d'un haut focus d'attention (*elle*), étant topique discursif. Seulement, un autre référent est devenu topique à son tour ; il s'agit de « l'avortement ». Afin de replacer le référent premier en haut focus d'attention, et qu'il reprenne ainsi son statut cognitif de topique, un démonstratif est nécessaire ; un défini n'a pas de pouvoir déictique assez puissant pour assurer ce rôle.

iv. Deixis am phantasma

- (21) [DS (Aix, libre)] E: *L'autre oeil je sais pas. <DS : Il faut qu'on t'opère ?> Il m'en a pas parlé, alors je verrai. Mais alors tu sais, c'est une euh, quand tu rentres dans cette salle d'opération, on dirait une salle robotique.*

Tout comme dans les exemples (11) et (13) du corpus PRESSE, nous sommes ici face à une manifestation de deixis am phantasma – encore appelée, pour rappel, deixis mémorielle ou deixis emphatique – ici, sans antécédent textuel. *Cette salle d'opération* permet d'insérer un référent nouveau dans la mémoire de l'allocutaire, tout en s'accompagnant d'une présupposition de connaissances de sa part ; l'allocutaire s'accommode du référent visé, comme si il/elle la connaissait déjà. Notons, d'ailleurs, un élément intéressant dans le tour de parole de E : *tu sais*. Par ces mots, il est appuyé que E considère que « la salle d'opération en question » fait partie de la base de connaissances de DS.

v. Jugement dépréciatif

Voici deux exemples issus du corpus ORAL que nous trouvons particulièrement intéressants :

- (22) [AG (Aix, guidée)] AG: *Quant à Laurie qui elle est beaucoup moins travailleuse, elle s'était mis en tête euh d'être euh égyptologue. En seconde elle s'était pris d'une passion pour l'Egypte, donc elle allait voir toutes les expositions, elle a acheté tous les livres euh qui avaient un rapport avec l'Egypte, elle regardait toutes les émissions de télévision et elle était vraiment passionnée. Donc euh en terminale lorsqu'il a fallu prendre une décision elle était allée voir le conseiller d'orientation, qui l'a complètement découragée, en lui disant que c'était des études*

*très longues et très bouchées et que, malheureusement les débouchés n'étaient pas très évidents. Donc, elle a changé d'idée et elle a décidé de faire des études beaucoup plus courtes et, au bout desquelles elle trouverait un travail facilement. Elle a donc décidé de se faire inscrire à l'école d'infirmière. Elle a passé le concours pendant son année de terminale, elle l'a réussi et puis comme elle a eu le bac aussi, elle est rentrée euh à l'école d'infirmière à l'hôpital Saint-Joseph, à Marseille. Et finalement ses études lui plaisent beaucoup, euh c'est un mélange de cours et de, et de stages, donc il y a le côté pratique qui lui plaît bien, et finalement elle ne regrette pas du tout l'égyptologie et ce qui lui restera quand même comme hobby, si ça lui, si ça la tente, un jour. Et pour le moment ses études d'infirmière lui conviennent et elle espère comme ça dans, dans peu de temps commencer à, gagner sa vie. Parce qu'il faut bien dire qu'elle a toujours besoin d'argent **cette enfant** (rire). Alors euh elle pense comme ça que dans, dans deux ans elle pourra quitter la maison, louer un petit studio et se débrouiller toute seule, enfin, ça c'est pas encore trop évident mais nous verrons bien d'ici là.*

- (23) [AG (Aix, libre)] AG: *Oui, mais Pierre a rappelé Denis à une heure pour l'ordinateur, et ma foi il a pas parlé de Marina, donc (rire) je suppose que ça devait aller. Isabelle elle en avait ras-le-bol hier (rire) de Pierre et de son ordinateur. Et, elle a dit qu'il restait toute la journée planté devant l'ordinateur, toute la semaine. J'en peux plus de **cet ordinateur**, (rire), je vais l'envoyer par la fenêtre.*

Nous avons relevé cette manifestation discursive du SND uniquement dans le corpus ORAL, manifestation que nous avons nommée jugement dépréciatif. Dans ces deux exemples (précisons que ce ne sont pas les deux seuls exemples présents dans le corpus), le locuteur exprime un rejet, une distance, une opinion négative par rapport au référent visé par le SND. La procédure discursive du SND dans le cas présent est différente de celle du SND dit prédicatif, dans le sens où l'apport d'information – ici, le jugement dépréciatif – ne passe pas par le SN lui-même, mais par d'autres éléments, comme le co-texte et l'intonation. Dans les exemples (22) et (23) – tout comme dans les autres illustrations du jugement dépréciatif observées dans le corpus – le référent visé par le SND jouit d'un haut focus d'attention. Pour cela, l'emploi d'un démonstratif n'est pas justifié ; un simple défini, ou même un pronom de troisième personne, devrait suffire à continuer la référence de l'objet de discours en question. Cependant, un démonstratif est utilisé : ceci s'explique par,

justement, cette valeur subjective dépréciative véhiculée par l'énonciateur, rendue possible par le pouvoir déictique du démonstratif qui permet, en quelque sorte, de recatégoriser le référent. Notons, d'ailleurs, qu'un SN défini ne fonctionnerait pas ici :

(24) [AG (Aix, guidée)] AG: *Quand à Laurie qui elle est beaucoup moins travailleuse, elle s'était mis en tête euh d'être euh égyptologue. En seconde elle s'était pris d'une passion pour l'Égypte, donc elle allait voir toutes les expositions, elle a acheté tous les livres euh qui avaient un rapport avec l'Égypte, elle regardait toutes les émissions de télévision et elle était vraiment passionnée. Donc euh en terminale lorsqu'il a fallu prendre une décision elle était allée voir le conseiller d'orientation, qui l'a complètement découragée, en lui disant que c'était des études très longues et très bouchées et que, malheureusement les débouchés n'étaient pas très évidents. Donc, elle a changé, d'idée et elle a décidé de faire des études beaucoup plus courtes et, au bout desquelles elle trouverait un travail facilement. Elle a donc décidé de se faire inscrire à l'école d'infirmière. Elle a passé le concours pendant son année de terminale, elle l'a réussi et puis comme elle a eu le bac aussi, elle est rentrée euh à l'école d'infirmière à l'hôpital Saint-Joseph, à Marseille. Et finalement ses études lui plaisent beaucoup, euh c'est un mélange de cours et de, et de stages, donc il y a le côté pratique qui lui plaît bien, et finalement elle ne regrette pas du tout l'égyptologie et ce qui lui restera quand même comme hobby, si ça lui, si ça la tente, un jour. Et pour le moment ses études d'infirmière lui conviennent et elle espère comme ça dans, dans peu de temps commencer à, gagner sa vie. Parce qu'il faut bien dire qu'elle a toujours besoin d'argent # **l'enfant** (rire). Alors euh elle pense comme ça que dans, dans deux ans elle pourra quitter la maison, louer un petit studio et se débrouiller toute seule, enfin, ça c'est pas encore trop évident mais nous verrons bien d'ici là.*

(25) [AG (Aix, libre)] AG: *Oui, mais Pierre a rappelé Denis à une heure pour l'ordinateur, et ma foi il a pas parlé de Marina, donc (rire) je suppose que ça devait aller. Isabelle elle en avait ras-le-bol hier (rire) de Pierre et de son ordinateur. Et, elle a dit qu'il restait toute la journée planté devant l'ordinateur, toute la semaine. J'en peux plus de # **l'ordinateur**, (rire), je vais l'envoyer par la fenêtre.*

vi. Bilan du corpus ORAL

Les catégories de manifestations discursives du SND relevées dans le corpus ORAL sont : Mise en focus (chaîne topicale), Temporalité, Remise en focus, Deixis am phantasma et Jugement dépréciatif. L'observation de ce corpus a montré que les catégories le plus fréquemment constatées sont Temporalité et Jugement dépréciatif. A la manière du corpus PRESSE, les emplois discursifs du SND dans le corpus ORAL sont le reflet du genre textuel qu'est l'oral conversationnel. En effet, Temporalité est caractéristique d'un acte de parole incluant deux (ou plusieurs) locuteurs partageant la même situation d'énonciation, ici et maintenant. Quant au Jugement dépréciatif, nous rappelons qu'il est absent de nos données de presse écrite.

5. Conclusions et perspectives

Cette étude nous mène aux conclusions et questionnements suivants :

- Les emplois discursifs des SND reflètent le genre textuel à l'œuvre : la deixis am phantasma et les SND prédicatifs servent à l'écrit journalistique – par l'inclusion du destinataire dans la sphère référentielle pour le premier, par l'ajout d'information pour le second –, tandis que la temporalité reflète l'oral conversationnel – par l'ancrage dans la situation d'énonciation.
- Nous n'avons pas relevé de SND en jugement dépréciatif dans le corpus PRESSE : cet emploi discursif du SND est-il propre à l'oral, ou bien cette absence résulte-t-elle de la petite taille du corpus ?
- Les deux points suivants exemplifient des occurrences pour l'instant absentes du corpus utilisé, mais néanmoins imaginables ; trouverions-nous de tels exemples en élargissant notre corpus d'étude ? :
 - o Jugement laudatif : [modification de l'exemple (22)] *Parce qu'il faut bien dire qu'elle est vraiment très intelligente, cette enfant.* Dans un tel cas, le SND ne véhiculerait pas de jugement de valeur à connotation négative, mais positive.
 - o Jugement dépréciatif avec recatégorisation : [modification de l'exemple (22)] AG1 : *Et pour le moment ses études d'infirmière lui conviennent et elle espère comme ça dans, dans peu de temps*

commencer à, gagner sa vie. Parce qu'il faut bien dire qu'elle a toujours besoin d'argent cette profiteuse. Ici, l'emploi du nom *profiteuse* ajoute de l'information négative, qui passe par le SN lui-même – car le nom *profiteuse* renvoie à tout un ensemble de propriétés, comme « le fait de tirer avantage d'une situation de façon peu scrupuleuse » –, contrairement à l'emploi du SN original *cette enfant*, où le nom *enfant* est sémantiquement neutre.

- Le jugement dépréciatif exprimé par le SND n'est pas sans rappeler le fonctionnement du démonstratif *that* en anglais. En effet, *that*, membre non marqué de la paire *that/this*, est propice à l'expression d'une distanciation – qui peut être cognitive, affective, géographique – de la part de l'énonciateur. *This*, quant à lui, membre marqué de la paire *that/this*, tend à indiquer une proximité de la part de l'énonciateur (cf. Buscail, 2013, pour une étude approfondie du fonctionnement des démonstratifs en anglais) ; voici deux illustrations de ces emplois (exemples forgés) :

(26) A : *I hate **that** place, it's cold, dark, gloomy and I have too many bad memories in there.* → [*Je déteste cet endroit, il y fait froid, c'est sombre, lugubre and j'y ai trop de mauvais souvenirs*] ; ici, *that* renforce la mise à distance de la part de l'énonciateur envers « cet endroit » ;

(27) A : *I love **this** house, I really think it would be the perfect place for us to live in.* → [*J'adore cette maison, je pense sincèrement qu'elle serait parfaite pour nous*] ; ici, *this* renforce la proximité entre l'énonciateur et « cette maison ».

Ainsi, il serait intéressant de chercher les proportionnalités d'emplois du SND français, en appréciation négative et positive, et ainsi voir si nous pourrions déceler une paire 'appréciation négative non marquée/appréciation positive marquée' d'emplois discursifs 'appréciatifs' du SND.

Références bibliographiques :

Bühler, K. (1934[2009]). *Sprachtheorie*. Iéna : Fischer. [Traduction française 2009, *Théorie du langage*, Marseille : Agone.]

Buscail, L. (2013). *Étude comparative des pronoms démonstratifs neutres anglais et français à l'oral: référence indexicale, structure du discours et formalisation en grammaire notionnelle dépendancielle*. Thèse de doctorat non publiée. Université de Toulouse 2 Le Mirail.

Cornish, F. (1999). *Anaphora, Discourse, and Understanding: Evidence from English and French*. Oxford : Clarendon Press.

Dubois, J. (1965). *Grammaire structurale du français*. Paris : Larousse.

Ducrot, O. et T. Todorov (1979). *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Seuil.

Durand, J., B. Laks et C. Lyche (2002). “La phonologie du français contemporain : usages, varieties et structure”. In C. Pusch et W. Raible (eds.). *Romanistische Korpuslinguistik - Korpora und gesprochene Sprache/Romance Corpus Linguistics - Corpora and Spoken Language*. Tübingen : Gunter Narr Verlag. Pp. 93-106.

Durand, J., B. Laks et C. Lyche (2009). “Le projet PFC : une source de données primaires structurées”. In J. Durand, B. Laks et C. Lyche (eds.) (2009). *Phonologie, variation et accents du français*. Paris : Hermès. Pp. 19-61.

Kleiber, G. (1986). “Déictiques, embrayeurs, *token-réflexives*, symboles indexicaux, etc. : comment les définir ?”. *L'information grammaticale*, 30, 3-22. [L] [SEP]

Kleiber, G. (2006). “Démonstratifs : emplois à la mode et mode(s) d'emploi”. *Langue française* 152 (2) : 9-23.

Kleiber, G. (2007). “Des démonstratifs mémoriels aux démonstratifs de point de vue”. In L. Begioni et C. Muller (eds.). *Problèmes de sémantique et de syntaxe. Hommage à André Rousseau*. Villeneuve d'Ascq : CEGES, Lille 3.

Le Pesant, D. (2002). “La détermination dans les anaphores fidèles et infidèles”. *Langages* 145 : 39-59.

Levinson, S.C. (2004). “Deixis”. In L.R. Horn et G. Ward (eds.). *The Handbook of Pragmatics*. Oxford : Blackwell. Pp. 97-121.

Lyons, J. (1977). *Semantics, Vol. II*. Cambridge : Cambridge University Press.

Reichler-Béguelin, M.-J. (1995). “Alternatives et décisions lexicales dans l'emploi

des expressions démonstratives”. *Pratiques* 85 : 53-87.

Schneedecker, C. (2006). “SN démonstratifs ‘prédicatifs’ : qu’est-ce qui limite leur apport informatif ?” *Langue française* 152 (4) : 39-55.

Tesnière, L. (1959). *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.